

n'existe aucune corrélation directe entre les codes de produits utilisés par Statistique Canada et les numéros d'articles de la LMEC et que chaque source utilise sa propre méthode de compilation, aucune comparaison significative ne peut être établie entre les données des deux sources.

La norme reconnue à l'échelle internationale pour les statistiques sur le commerce militaire mondial est le Registre des armes classiques des Nations Unies. Celui-ci ne comprend que certains systèmes d'armes particulières et n'inclut pas les pièces, les composants et le vaste éventail de systèmes non létaux (systèmes de radar, simulateurs, logiciels à usage militaire, etc.) qui constituent la plupart de nos exportations.

En 2000, la valeur des exportations de marchandises militaires s'est élevée à quelque 477 millions de dollars contre 434 millions en 1999. Comme les années précédentes, les pays de l'OTAN et de la LPDAA ont été les destinataires de plus de 80 % d'entre elles; en outre, plus de 80 % des exportations ont eu pour destinataires des pays à revenu élevé. Il n'y a eu aucune exportation vers les pays désignés « à faible revenu » par le Programme des Nations Unies pour le développement.

Dans un secteur où l'on vend des articles à très grande échelle, nos exportations sont modestes par rapport à celles du reste du monde - selon le Registre des Nations Unies, le Canada représente moins de 1 % du marché mondial des armes. Chaque transaction peut donc avoir une influence disproportionnée sur les statistiques. Les grandes fluctuations, d'une année à l'autre, reflètent souvent le début ou la dernière phase d'un ou de deux importants contrats.

Comme l'indique le tableau 2, le principal marché militaire en 2000 a été le Royaume-Uni, qui a absorbé 182 millions de dollars, presque la moitié de nos ventes. Les ventes à l'Arabie saoudite ont continué à fluctuer, passant de 43 millions en 1999 à moins de 19 millions en 2000. Celles à l'Australie, qui étaient tombées à 21,5 millions en 1999, sont remontées à 49 millions. Des fluctuations importantes semblables, tant à la hausse qu'à la baisse, ressortent de la comparaison des données de 1999 et de 2000 pour d'autres pays. Ces fluctuations mettent en évidence la manière dont un seul contrat peut influencer fortement la position relative du Canada sur les marchés militaires. Il est donc important de considérer l'évolution des échanges sur plusieurs années plutôt que de tirer des conclusions d'une augmentation ou d'une baisse marquée d'une année à l'autre.

Pour plus d'information sur le contrôle à l'exportation de marchandises militaires et d'importance stratégique, vous pouvez consulter notre publication *Réponses aux questions concernant les contrôles canadiens à l'exportation des marchandises militaires* qui se trouve, comme le présent document et d'autre matériel connexe, sur notre site Web : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/>